

AVIS A PUBLIER

COMMUNE DE LUSSAC

Enquête publique sur le projet de Carte Communale

Par arrêté n°2017OCT11-01 du 17 OCTOBRE 2017

Le Maire de **LUSSAC** a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Carte Communale de la commune.

A cet effet, M. Michel HOURCADE a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 8 Novembre au 13 décembre 2017 pendant 36 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture (mercredi 13 h 30 à 17 h 30).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- le Mercredi 8 novembre 2017 de 13 h 30 à 15 h 30,
- le Mercredi 13 décembre 2017 de 13 h 30 à 15 h 30.

Pendant la durée de l'enquête le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie ou sur le site de la commune de St Germain de Lusignan : www.sg.lusignan.fr. Les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse MAIRIE DE LUSSAC 5, route du château 17500 LUSSAC ou par courrier électronique envoyé à lussac17@orange.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation de la carte communale.

Le Maire, Pascal CHAIGNIER



Appréh. en Mairie le 18/10/2017

